

Armand Franc, sieur de Ferrière 256/384né vers 1688 ? à Lalinde (24) **ii** en 17.. à Prignonrieux ? (24)fils de Raymond **Franc de Ferrière** (16..-1...) **512/768** **v** et de Henrie de **Termes** (16..-1...) **513/769**

il épouse

Isabeau (du) Sénal 257/385née en 16.. **ii** après 1710 à Prignonrieux ? (24)

Enfants étant parvenus à l'âge adulte :

(l'ordre n'est qu'une supposition)

- 1) **Elisabeth*** dite Judith Franc (1701 - ~1743),
elle épouse le 14 juin 1740 Joseph de Raymond (~1702 - 17..)
- 2) Hélié (ou Elie) Franc (1.... - ...17..), il épouse ? ...
- 3) George **Franc** (1709 < 1767), **128/192** **v**
il épouse le 21 juillet 1739 Marie **Cabanac** (~ 1706 - 17..) **129/193**

* Appelé, par erreur, Isabelle en 1740 dans le registre des mariages de Prignonrieux

☒ Armand Franc, sieur de Ferrière est le fils aîné de Raymond Franc, sieur de Ferrière. Il hérite avec son frère Charles Franc, sieur du Placial, de la propriété de Ferrière, située dans la paroisse de Ste Colombe, au nord de Lalinde. Il possède aussi deux maisons dans la ville de Lalinde.



Village de SteColombe, paroisse dont dépendait Ferrière

☒ Armand, comme son père avant lui, est protestant. Les Réformés sont nombreux à Lalinde, et la communauté est durement touchée par les persécutions religieuses. Louis XIV enlève toute existence légale à l'église protestante par la révocation de l'Edit de Nantes en 1685, mais il ne peut forcer les consciences. De lourdes amendes frappent ceux de la "R.P.R.", la Religion Prétendue Réformée, nom désobligeant donné aux protestants de France par le pouvoir royal. Peut-être est-ce ces amendes qui obligent Armand à vendre la propriété de Ferrière en 1713 à Jean Queyrel, procureur du roi.

L'acte de vente, signé le 7 avril, réserve sur cette vente les droits du frère d'Armand, Charles, qui est dit "absent depuis longtemps". A-t-il fui au moment de la Révocation malgré les interdictions faites par Louis XIV de quitter le royaume sous peine de condamnation aux galères ? Il semble qu'il n'ai jamais donné de ses nouvelles, car son neveu George Franc **128/192** se fait parfois appeler "du Placial". Le Placial est un hameau situé à 1 km au Sud de Molières, entre Lalinde et Cadoin sur l'autre rive de la Dordogne.

▫ Armand Franc quitte Lalinde avec sa famille sans esprit de retour et se rapproche de La Force et de Bergerac, grand centre protestant du Périgord, Il s'installe à Prigonrieux. Cette propriété lui viendrait-elle de son épouse, Isabeau du Sénal ? Il semble y être installé depuis quelques années déjà quand il se résoud à vendre la propriété de Ferrière. En effet, il habite Lansade depuis au moins 1711 et entretient d'excellents rapports avec un certain Sorbier, de Bergerac.

Sa fille Elisabeth, dite Judith, passe un contrat de mariage avec Joseph de Raymond, chirurgien, originaire de la paroisse de St Pierre-d'Eyrand en 1739. La cérémonie religieuse devant le curé de la paroisse n'a lieu qu'au mois de juin de l'année suivante*. Son frère George en est témoin avec François de Melou, écuyer, sieur de Lamothe. Contrairement à son frère, il ne semble pas que Judith sache écrire car, elle ne signe pas le registre. Quel âge a-t-elle ? Déjà 39 ans ! Les difficultés faites aux enfants de "*Nouveaux Convertis*" (ces personnes d'origine familiale protestante) entraînent des unions tardives. Mais à 40 ans, il est parfois difficile d'être mère. Est-ce la raison de son décès prématuré ?

* Le fiancé, Joseph; présente un certificat avec le consentement du sieur Balistrand, curé de sa paroisse daté du 13 juin 1740. En effet les mariages hors de sa paroisse d'origine sont très surveillés pour essayer d'éviter les cérémonies de complaisance avec un prêtre moins à cheval sur les directives officielles et qui se montre moins regardant sur la catholicité des fiancés.

Une sombre affaire va opposer ses fils George et Elie à leur beau-frère. Rivalité familiale ? Ou plus probablement problèmes de dot impayée ? Toujours est-il que le différend est porté devant les tribunaux où il traînera en longueur**.

Peut-être Armand a-t-il eu d'autres filles. Son arrière-petit-fils Jacques 16/24 y fait allusion, mais, sans plus s'étendre sur le sujet.

▫ Il est possible qu'Isabeau Sénal ait survécu à son époux. Il semble qu'elle ait obtenu un soutien financier d'un de ses "cousins", messire Jacques de Sorbier (Sorbier de Jaure), seigneur de Lespinassat, habitant à Fongravière***. Son fils Elie Franc, bien des années plus tard, comme héritier d'Isabeau va signer en 1756 une obligation de 3 224 livres en faveur du fils de ce Jacques, Jean Simon Sorbier de Jaure, ce qui est une somme assez considérable... Il est possible qu'un lien de famille les unisse****. Il est possible aussi que ce soit cette relation familiale qui ait incité Armand Franc à quitter sa ville natale pour s'installer en aval de la Dordogne ? Jacques Sorbier lui aurait-il fait une avance financière pour les aider dans leur installation à Lansade ?

▫ Elie longtemps considéré comme "*mort célibataire*" a eu, en faite, au moins une fille (vivante en 1756). Peut-être s'est-il donc marié hors de l'église officielle, "*au désert*", devant un pasteur protestant clandestin, et passé simplement un contrat devant notaire avec son épouse (mariage civil avant la lettre, non reconnu par la loi de l'époque). Les couples ainsi constitués sont considérés comme concubins et leurs enfants comme bâtards. Ce n'est qu'en 1788 que l'Edit de Grâce, signé par Louis XVI, donne à deux "non-catholiques" la possibilité de faire enregistrer, légalement, leur union.

** Des éléments de la procédure sont dispersés, aussi bien dans les archives conservées par le cousin Louis Eckart à Gravillac (Prigonrieux), que dans celles qui se trouvent à Pignon (Juillac).

*** Toute une correspondance chaleureuse s'échange entre Armand puis Georges et Monsieur Sorbier (de Jaure). Ce dernier termine ses lettres en chargeant son correspondant de transmettre ses compliments ou salutation à sa cousine, Isabeau du Sénal ("*ma cousine*", voir même, "*ma chère cousine votre épouse*", puis "*ma cousine votre mère*").

**** Pour plus de détails voir notice de George Franc (1709 - < 1757) 128/192